

Sexualités marginalisées dans le mouvement des femmes en Suisse : de l'invisibilité à l'inclusivité (1970-2019)

Sarah Kiani

Au moins depuis la seconde moitié des années 1960, différentes voix remettent en cause l'idée d'un féminisme fondé sur une unité d'expérience d'oppression des femmes. Ces voix, souvent celles de féministes non blanches, ont permis de rendre compte du caractère situé des analyses des féministes occidentales. Faire reconnaître, au sein même du féminisme, la diversité de l'expérience des femmes et les dominations croisées qu'elles subissent n'a pourtant pas été sans luttes.

Les combats des féministes noires et des féministes postcoloniales sont relativement connus dans le domaine de l'histoire des féminismes (Carby, 1982 ; Spivak, 1988 ; Crenshaw, 1989 ; Smith, 1998). En revanche, ceux des lesbiennes pour une reconnaissance de leur situation spécifique, que certaines appelaient une « double oppression », sont généralement moins abordés et moins souvent analysés comme constitutifs de l'histoire des féminismes. En Suisse, la revendication de prise en compte de la situation des lesbiennes pourrait pourtant, en tous les cas en ce qui concerne les années 1970 et 1980, être considérée comme une ligne de fracture fondamentale qui traverse le mouvement. Cette revendication a rapidement pris corps au sein des premiers mouvements de libération des femmes (MLF), puis est demeurée représentée dans une grande partie de ceux qui ont suivi. Cependant, dans le courant des années 2000, une transformation des perceptions et du cadrage militant semble se produire. En effet, lors de la grève des femmes de 2019, événement national d'envergure qui signale un nouveau pic de mobilisations féministes, les revendications d'égalité pour les personnes LGBTQI+ font partie du catalogue des 19 revendications formulées à cette occasion. Un nouveau concept, celui de l'« inclusivité » – terme qui voyage des États-Unis à l'Europe, réapproprié par les actrices et les acteurs de l'éducation notamment (Thomazet, 2006) et traversant le militantisme –, signale un changement de paradigme qui, pourtant remarquable, fait rarement l'objet de recherches, notamment en termes de transfert du contexte académique au contexte militant.

Je pose l'hypothèse dans ce texte que si cette ligne de fracture entre féministes hétérosexuelles et féministes lesbiennes s'est progressivement effacée au profit d'une rhétorique de l'inclusivité, c'est en particulier une conséquence de la structure spécifique du mouvement en Suisse qui, en raison

d'une institutionnalisation importante (j'y reviendrai), a permis aux concepts forgés en études genre de prendre une place centrale dans le cadre militant. Ainsi, c'est surtout la circulation du concept d'intersectionnalité (Crenshaw, 1989 et 1991 ; sur le concept voir aussi Corbeil et Marchand 2007 ; Bilge, 2009 ; Chauvin et Jaunait, 2015), compris comme l'imbrication de différents systèmes d'oppression, entre les contextes académiques et militants, qui semble avoir eu un impact décisif. La circulation de ce concept implique des transformations et réappropriations. En effet, c'est bien davantage le terme d'inclusivité qui est mobilisé dans les mouvements contemporains. S'il n'est pas conceptuellement équivalent à celui d'intersectionnalité, il signale que l'importance de prendre en compte les différentes discriminations croisées sur la base du genre a produit une nouvelle morphologie des luttes féministes. Comme le rappellent Mona Gérardin-Laverge et Anne-Claire Collier, «une théorie ne voyage jamais seule, abstraitement : elle est traduite par des actrices et des acteurs sociaux qui s'inscrivent d'une manière particulière dans l'espace de la production des savoirs» (2020 : 1). D'après une militante qui a participé à la grève de 2019, ce sont en effet les mouvements qui ont réinvesti l'intersectionnalité : «Si l'institutionnalisation des études genre a indéniablement permis des avancées théoriques et politiques, les grands tournants – autour de l'intersectionnalité par exemple – ont toujours été liés à des mouvements sociaux» (Essyad et Lamamra, 2019 : 196). Elle poursuit en évoquant une rupture avec la génération précédente : «J'ai l'impression qu'il va désormais de soi que toute personne qui subit une domination de genre – ça comprend par exemple les femmes trans – doit avoir une place active au sein du mouvement féministe (...). Plus largement, cette question de l'inclusivité est centrale» (Essyad et Lamamra, 2019 : 197).

Dans leur introduction au numéro spécial de *Recherches féministes* intitulé «Féminismes et lesbianismes : hier et aujourd'hui, ici et ailleurs», Manon Trembley et Julie Podmore écrivent que «le cadrage des lesbiennes comme constituant une sorte d'épée de Damoclès au-dessus du féminisme en a incité plus d'une à quitter le mouvement féministe et à former les premiers mouvements lesbiens autonomes au Canada, certes, mais aussi en Allemagne, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni au début des années 1970» (2020 : 1). Si l'on observe donc la situation du début des années 1970 et qu'on la compare avec celle des mouvements contemporains, il semble que les féministes ne s'identifiant pas comme hétérosexuelles¹ sont parvenues, au terme d'un processus parfois mouvementé, à faire entendre au moins une partie de leurs revendications au sein du mouvement des femmes. Comment ces luttes ont-elles pris place et quelles résistances ces femmes ont-elles rencontrées au sein même des mouvements ? Pour répondre à la question et sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité, cet article propose de s'intéresser

1. Dans la mesure du possible, j'utiliserai dans cet article les catégorisations privilégiées par les actrices des différentes époques traitées. Celles-ci peuvent utiliser lesbiennes, queer, ou encore LGBT ou LGBTQI+.

dans un premier temps à des moments-clés de l'irruption du thème des sexualités non hétérosexuelles au sein des mouvements féministes dans les années 1970 et 1980. Observer ces différents moments, les actrices en jeu, leurs discours et leurs controverses, nous permettra de mieux comprendre les déplacements qui ont suivi et de proposer quelques pistes d'explication.

La première partie fait référence à une période délimitée approximativement comme les vingt premières années qui suivent l'éclosion des mouvements des femmes des années 1970 et se terminant avec la première grève des femmes de 1991. Ce découpage est motivé par une période de relative invisibilité des lesbiennes au sein du mouvement des femmes et par des événements conflictuels dont je présenterai quelques exemples. Après une seconde partie centrée sur la grève de 2019, qui témoigne d'un changement radical de statut des revendications des groupes LGBTQI + au sein des mouvements féministes, je poserai dans la dernière partie une hypothèse sur ces déplacements des revendications et la progressive importance que des femmes non hétérosexuelles ont prise dans le champ.

Enfin, il importe ici de mentionner que, bien que les mouvements homosexuels ne naissent pas dans les années 1970 (sur les mouvements homosexuels et lesbiens en Suisse, voir Kokula et Böhmer, 1991 ; Joly, 1998 ; Delessert, 2012, 2021 ; Delessert et Vöegtli, 2012 ; Astier *et al.*, 2019), il reste difficile de trouver des archives et des témoignages de militantes lesbiennes qui, pour la plupart, participaient aux côtés des hommes au mouvement homosexuel. Ceci est particulièrement intéressant pour mon propos dans la mesure où les groupes organisés de lesbiennes ont véritablement pris naissance au sein des mouvements féministes, espaces où apparaissent en conséquence leurs premières revendications.

Dans cet article, sont mobilisées des archives publiées des mouvements², des extraits de la presse féministe et des tracts, ainsi que des documents publiés sur internet pour ce qui concerne la grève de 2019. Je m'appuierai par ailleurs sur des travaux antérieurs qui portent sur le mouvement des femmes en Suisse et son institutionnalisation (Kiani, 2019), afin de penser les changements de rapports entre féminismes hétérosexuel et lesbien sur quarante années.

Invisibilisation et scissions : « Hétéros, on est navrées de vous gêner ! »

Les groupes lesbiens qui apparaissent au début des années 1970 s'inscrivent dans la continuité des mouvements de 1968 et prennent en général naissance

2. Principalement du journal lesbien *CLIT 007*, du journal féministe *Femmes suisses* et des sources reproduites dans Schulz, Schmitter et Kiani (2014) de la Reitschule de Berne.

dans le mouvement autonome des femmes. Au sein du Mouvement de libération des femmes (MLF) de Genève, qui s'organise dès 1971, un sous-groupe lesbien se met en place l'année suivante. Les lesbiennes parlent alors d'une «double oppression» qu'elles revivent à l'intérieur même du MLF et qui sera source de conflits, comme le souligne Julie de Dardel: «Les lesbiennes accusent les autres militantes du MLF de passer la question de l'homosexualité sous silence pour ne pas effrayer les nouvelles venues et l'opinion publique, et donc de se comporter face à l'homosexualité de la même façon que les hommes de la gauche face à la question de l'oppression des femmes» (Dardel, 2007 : 111).

Au cours de l'histoire du MLF, il se produit plusieurs moments de tensions entre lesbiennes et hétérosexuelles. Des lesbiennes expriment les malaises ressentis dans les groupes féministes à majorité hétérosexuelle :

*« Mon » groupe de conscience au MLF était fort de 12 femmes, toutes hétéros, quasi toutes universitaires (fac. De psycho!), avec un bagage militant (mixte). Je me sentais un peu comme le vilain petit canard (...) je savais qu'il fallait que je la sorte, que j'étais homosexuelle (...) Commentaires de ces dames après ma « confession » : « mais faut pas t'en faire », « c'est pas définitif », « t'as pas encore eu l'occasion de rencontrer des mecs ».*³

Le tract «Hétéros, on est navrées de vous gêner!» est écrit en juin 1972 par les femmes du sous-groupe de lesbiennes, qui le signent «Sapho s'en fout». Le tract dénonce avec humour l'«Oppression à l'intérieur du MLF»⁴, l'importance démesurée donnée à la question de l'avortement au sein du groupe «On ne parle que de ça, ici!» et l'ignorance volontaire de la situation des lesbiennes, voire le mépris que leur portent les hétérosexuelles au sein du MLF: «Nous ne voulons pas être tolérées intellectuellement.»⁵ À la suite de la distribution de ce tract lors d'une assemblée générale du MLF avec pour but, selon les mots des femmes impliquées, «d'en causer»⁶, les lesbiennes sont confrontées à un accueil froid et la discussion espérée n'est pas entamée.

Un événement, qui a lieu au printemps suivant l'écriture du tract, vient encore renforcer le malaise : à l'occasion d'un débat à Annemasse autour de la Quinzaine de la femme en automne 1972, les femmes du MLF sont «accusées» par des personnes du public d'encourager l'homosexualité (Joly, 1998 ; Delessert, 2021 : 163) et, en s'en défendant, ces militantes creusent encore le fossé existant entre elles et leurs camarades lesbiennes. Cette gêne de la part

3. Journal du groupe lesbien Vanille-Fraise issu du MLF de Genève, *Clit 007*, 1983/8, p. 13.

4. Tract reproduit dans le journal *Clit 007*, 1983/3, p. 13.

5. *Idem*.

6. *Ibid.*, p. 15.

des hétérosexuelles du MLF d'être associées, voire « confondues » avec les femmes lesbiennes du groupe est à l'origine d'autres moments de tensions : lors de la manifestation du 1^{er} Mai 1973 à Genève, les hétérosexuelles « fustigeaient du regard » leurs camarades lesbiennes qui chantaient des chansons contre « l'ordre hétéro »⁷.

Les conflits, ouverts ou larvés, ponctuent l'histoire des relations entre féministes lesbiennes et hétérosexuelles genevoises. Les lesbiennes estiment que leurs revendications ne sont non seulement pas prises en compte par les groupes féministes à majorité hétérosexuelle, mais qu'elles sont même rejetées, souvent pour des raisons présentées comme stratégiques. En 1973, les lesbiennes genevoises publient un tract dans *Le Torchon brûle* (le journal parisien du MLF), qu'elles signent « Sappho l'faire », dans lequel elles évoquent les réticences de leurs camarades hétérosexuelles : « L'homosexualité, faut pas en parler, ça effraie les gens c'est pas tactique. »⁸ Pour elles, « l'homosexualité n'est pas un thème prioritaire des femmes, mais il traverse tous les problèmes de la lutte des femmes. Il faudra en parler comme d'une alternative réelle et possible à la contraception, à l'avortement, à la sexualité reproductrice génitocentrée dirigée par l'homme, à la famille, etc. »⁹

L'exemple de Genève est paradigmatique des rapports entre féministes hétérosexuelles et lesbiennes dans d'autres lieux à la même époque. Comme cela a été le cas des mouvements féministes qui, bien que partageant des orientations cognitives avec des mouvements de la gauche de la fin des années 1960, s'organisent au sein de groupes autonomes dès le début des années 1970, les lesbiennes s'organisent en rupture avec les femmes hétérosexuelles avec lesquelles elles militaient : « L'héritage du MLF reste néanmoins perceptible dans le nouveau mouvement lesbien : dans la permanence des mêmes militantes qui s'y sont formées, mais aussi dans les formes d'organisation qui en préservent le caractère spontanéiste, le même refus de structures rigides et de leaders officiels » (Joly, citée dans Topini et Sentis, 2021 : 12).

«Lesben-Hetera Konflikt» à la Reitschule de Berne

Une dizaine d'années plus tard, la ligne de fracture entre féministes hétérosexuelles et non hétérosexuelles, si elle semble parfois en dormance, se réactive à différentes occasions et dans différents contextes. En Suisse alémanique, les conflits et les arguments des unes et des autres résonnent avec ceux des Genevoises des années 1970.

7. *Ibid.*, p. 16.

8. *Ibid.*, p. 15.

9. *Idem.*

En 1989, au sein du centre autogéré de la Reitschule¹⁰ à Berne – lieu culturel actif depuis 1987 dans le sillage des mouvements d’occupation et de squats des années 1980 en faveur de la création d’espaces autogérés¹¹ –, des mouvements féministes organisent une *Frauendisco* et un *Frauenbar*, puis d’autres groupes et initiatives féministes les rejoignent. Le *Frauenraum*, qui se veut un lieu sécurisé pour les femmes au sein de la Reitschule, est ouvert en 1992. Alors qu’elle abrite des groupes féministes actifs une quinzaine d’années après les premières tensions entre hétérosexuelles et non hétérosexuelles décrites ci-dessus, la Reitschule est traversée par des dynamiques semblables.

Début 1988, le groupe femmes «cinéma» (*Frauen-Kinogruppe*) de la Reitschule souhaite intégrer des films aux thématiques lesbiennes dans la programmation habituelle. Les femmes hétérosexuelles considèrent cette proposition comme inopportune (Schulz *et al.*, 2014 : 134). Le cycle de films tel que souhaité par les femmes lesbiennes aura pourtant lieu en janvier et février 1989, accompagné d’une soirée de discussion qui est l’occasion pour celles-ci de produire un tract. Le but de la discussion est de mettre au jour les mécanismes qui produisent des discriminations entre lesbiennes et hétérosexuelles (tract reproduit dans Schulz *et al.*, 2014 : 135). Le tract souligne la dimension spécifique de l’expérience de discriminations vécues par les lesbiennes : les «rapports des lesbiennes entre elles»¹² sont marqués par des expériences inconnues des femmes hétérosexuelles. Il exprime une tension vécue par les femmes non hétérosexuelles, entre le «cliché» et «la norme», entre se positionner comme lesbienne ou ne pas se différencier des femmes hétérosexuelles dominantes dans le mouvement des femmes. Ce choix de positionnement aux conséquences importantes est ici encore une injonction que, dans ce cadre-là, seules les lesbiennes connaissent.

Les féministes bernoises expérimentent un conflit semblable à celui vécu par les Genevoises une quinzaine d’années auparavant : d’après elles, «quand une lesbienne défend des contenus féministes, elle peut nuire à la cause, car elle est rangée dans le “tiroir des lesbiennes”»¹³.

La grève de 1991 et la *Frauenliste* du FRAB!

Au cours des années 1990, un changement semble s’amorcer. Cependant, cette décennie est toujours marquée par des dynamiques contradictoires.

10. Sur l’histoire du mouvement féministe qui a pris corps au sein de la Reitschule, voir Amlinger, 2005. Sur la Reitschule : Bänninger *et al.*, 2015.

11. En Suisse romande, cette mouvance se manifeste par exemple par la constitution du groupe Lôzane Bouge en 1980. Sur ce mouvement, voir notamment Menétrey, 1982.

12. Toutes les traductions de l’allemand sont faites par l’auteurice de l’article.

13. Toutes les citations sont tirées du tract reproduit dans Schulz *et al.*, 2014, p. 135.

Marginalisée au sein du mouvement des femmes dans les années 1970 et 1980, la question de la position d'oppression spécifique des lesbiennes et de leur invisibilisation semble timidement trouver une place lors de certaines actions féministes des années 1990, parfois avec un écho plus retentissant, sans pour autant que la place des revendications des lesbiennes au sein du mouvement des femmes ne fasse l'objet d'un changement radical.

Un exemple intéressant, car d'envergure nationale, est celui de la grève de 1991¹⁴ qui réunit 500 000 femmes dans le pays. Selon ses organisatrices, la grève nationale du 14 juin 1991 a pour fonction d'attirer l'attention sur l'importance du travail des femmes :

*Le premier but de la grève des femmes est de mettre en évidence le caractère indispensable de l'activité des femmes et de démontrer sa valeur, aussi bien pour l'activité professionnelle que pour l'activité ménagère et éducative. Les prestations fournies par les femmes sont encore soit gratuites, soit sous-payées, elles doivent enfin être reconnues à leur juste valeur.*¹⁵

Initiée par des femmes de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) – notamment Christiane Brunner, représentante de l'horlogerie au comité directeur du syndicat –, cette grève met au centre des actions et discours l'expérience d'un sort de discrimination partagé, par des femmes qui travaillent dans le cadre domestique ou salarié (ou les deux). L'unicité des expériences des femmes dans le domaine du travail constitue donc la toile de fond, tandis que les spécificités, les discriminations particulières ne sont que rarement thématiques lors de cet événement.

Pour que toutes les femmes puissent participer, les organisatrices proposent de faire grève selon les possibilités de chacune : un arrêt dans le temps de travail ordinaire, la grève du travail ménager, l'allongement de la durée de pause, la garde des enfants confiée aux hommes, ainsi que des formes d'actions qui rappellent l'esprit ludique et provocateur des années 1970 : pique-niques « sauvages », *sit-in*, actions sur le lieu de travail, théâtre de rue, pancartes aux slogans humoristiques en sont quelques exemples. L'unité et la solidarité entre les femmes sont recherchées à travers le dénominateur commun qu'est le travail. Pourtant, la situation du mouvement des femmes est à plusieurs titres plus hétérogène encore qu'elle ne l'était dans les années 1970.

En effet, outre les militantes des années 1970 qui participent pour une grande partie à cette grève, des femmes nouvellement entrées dans le mouvement, avec d'autres visions du féminisme, se joignent à l'organisation.

14. Sur la grève des femmes de 1991, voir Kiani, 2021 ; Kiani, 2019 ; Studer, 2019 ; Bovolenta et De Rham, 2020.

15. Extrait d'un article paru dans *Femmes suisses*, « Dix ans d'inégalités. Les femmes feront la grève », avril 1991, p. 8.

De plus en plus de groupes privilégient une « double stratégie » : travailler avec les institutions, tout en continuant à évoluer dans des collectifs plus ou moins informels qui s'intéressent à des thématiques spécifiques (la violence, le travail ménager, par exemple), ou dans les « groupes femmes » des syndicats ou des partis politiques et en adoptant des répertoires d'actions plus proches du mouvement des années 1970 (comme les manifestations de rue, les occupations, les *sit-in*) (Kiani, 2019 : 177). Malgré cette diversité, le profil des organisatrices de la grève est relativement homogène : les femmes qui l'organisent sont en grande partie issues de milieux privilégiés, souvent universitaires. Lors de l'organisation puis au moment de la grève elle-même, une approche que l'on pourrait qualifier, certes de façon un peu anachronique, d'intersectionnelle, n'est encore que très partiellement adoptée par les mouvements.

La question de la classe apparaît en filigrane, notamment en raison de la sensibilité syndicale importante qui caractérise l'événement. Elle est visible dans les préoccupations des organisatrices concernant la situation particulièrement fragile de certaines participantes. Il est fait plusieurs fois mention du problème que constituerait la mise en danger de la source de revenus de femmes exerçant des métiers précarisés par leur participation à la grève, cette menace étant proférée par des patrons. Des solutions sont recherchées pour elles, notamment en leur proposant un allongement des pauses plutôt qu'un véritable jour de grève. Tout comme la question des rapports de race, celle des sexualités non hétérosexuelles est relativement peu présente. Elle n'est pourtant pas totalement absente, comme le démontre ce tract écrit par le groupe féministe lesbien « Qu'en dira-t-on ? » qui exprime très bien la position encore relativement marginale des lesbiennes au sein du mouvement des femmes :

Nous participons à cette grève avec vous parce que nous en avons assez de cette situation d'inégalités sociales entre les hommes et les femmes (...). Une chose pourtant nous distingue de vous, nous sommes lesbiennes et, pour cette raison entre autres, nous risquons encore de perdre notre travail. Dans notre vie privée par contre, NOTRE GRÈVE CONTRE LE PATRIARCAT EST ILLIMITÉE. Notre préférence affective et sexuelle pour les femmes n'est pas seulement un choix personnel, c'est aussi un acte politique, par lequel nous échappons au pouvoir masculin. (...) AIMER UNE FEMME, C'EST UN CHOIX DE BEAUTÉ ET DE LIBERTÉ. (reproduit dans Schulz, Schmitter et Kiani, 2014 : 129).

Même si, d'après mes recherches, ce genre d'action est relativement rare lors de la grève de 1991, il démontre la présence de revendications de groupes lesbiens lors d'une manifestation d'envergure nationale. Mais le constat est à nuancer, car l'existence même de ce tract et son contenu démontrent la marginalisation des revendications des lesbiennes. Si quelques lesbiennes osent un tract, cela ne signifie pas qu'elles sont globalement

bien accueillies au sein du mouvement des femmes, comme le rappellent les déclarations de Barbara (prénom modifié dans l'article original), une utilisatrice du Centre lesbien Natalie Barney à Genève quelques années plus tard, interrogée en 1993 pour le journal *Femmes suisses* : « L'homosexuelle doit trouver ses propres sources. Elle ne peut pas compter sur les féministes. Pour ces femmes engagées, la défense du lesbianisme n'est pas une cause féministe, alors qu'elles sont censées soutenir les femmes faibles. J'ai l'impression qu'elles nient notre existence. »¹⁶ Les lesbiennes, malgré une présence devenue plus « acceptable », n'ont toujours pas le même statut que les hétérosexuelles dans le mouvement féministe, dès lors qu'elles font valoir des revendications spécifiques.

Un autre exemple, quelques années après la grève nationale, démontre encore que si les revendications des lesbiennes commencent à trouver une place plus importante au sein de celles des féministes – dans le cadre d'actions d'envergure nationale –, elles sont dans le même temps marginalisées. Suite à la non-élection de Christiane Brunner en 1993, se forme en 1995 une liste indépendante des femmes, L'UFF! (« Unabhangige Frauenlisten II », UFF !), qui coordonne les candidatures de femmes au Conseil national au sein d'une liste composée principalement de militantes suisses alemantiques (d'Argovie, de Bale, de Lucerne, de Saint-Gall, de Soleure et de Zurich). Dans un depliant relayant les positions des representantes de la liste independante des femmes de Bale (FRAB), destine a etre lu par un public plus large que les militantes, est mentionne, parmi d'autres revendications concernant la violence envers les femmes ou la hausse de l'age de la retraite des femmes : « Trouvez-vous egalement incomprehensible que... les lesbiennes (des femmes qui aiment des femmes) soient ignorees socialement et juridiquement, qu'elles soient psychologees et tabouisees ? »¹⁷

Ce constat, sur un depliant de la FRAB de toute evidence destine a circuler, des discriminations subies par les lesbiennes, parmi d'autres constats d'injustices et de discriminations plus « courants » (age du droit a la rente Assurance vieillesse et survivants, travail domestique, responsabilite dans le soin aux enfants, asymetrie entre la parole des hommes et celle des femmes), demontre egalement un deplacement, certes encore subtile, de la parole des lesbiennes au sein du mouvement des femmes. Cependant, il ne faudrait en aucun cas comprendre ce deplacement comme une sorte de « progression lineaire » qui irait du rejet a une totale prise en compte sur une perioderelativement reduite, mais plutot comme un ensemble de dynamiques parfois contradictoires qui vont, sur plusieurs decennies, vers une plus grande reconnaissance des diversites, notamment du point de vue des sexualites.

16. « Les lesbiennes, une minorite dans la minorite », *Femmes suisses*, 82, 1994, p. 10.

17. Extrait du depliant reproduit dans Schulz *et al.*, 2014, p. 132.

En effet, lors des discussions de mise en place de la plate-forme féministe de la Marche mondiale des femmes (MMF) en 2000¹⁸ en Suisse, les revendications des femmes lesbiennes sont accueillies encore une fois plutôt fraîchement par les autres participantes. Selon un article du journal *Femmes suisses*, la possibilité « d'inclure des revendications portant sur les droits des lesbiennes a suscité de vives discussions et a entraîné des réactions de malaise, voire même d'opposition, de la part de certaines déléguées »¹⁹. La réticence des féministes hétérosexuelles à inscrire sur des plates-formes nationales des revendications lesbiennes n'est par ailleurs pas une spécificité suisse. Lors des Assises nationales pour les Droits des femmes en 1996 en France, ainsi que l'explique Marie-Jo Bonnet, « il a fallu faire un véritable coup de force politique pour que les lesbiennes puissent introduire leurs revendications dans la plate-forme finale signée par les 166 associations, partis de gauche organisateurs, et obtenir une représentation au sein du Collectif national »²⁰. En ce début des années 2000, poursuit Bonnet, les « féministes officielles » (qu'elle oppose aux féministes des milieux associatifs) « observent le plus profond silence sur les lesbiennes depuis bientôt vingt ans ».

Du début des années 2000 à la grève de 2019 : changement de cadrage

Les discours des organisatrices et des participantes ainsi que les thèmes développés lors de la grève des femmes en 2019 sont un exemple frappant du changement qui s'est opéré en l'espace d'une vingtaine d'années. En 1991, la grève était celle « des femmes » plutôt que « féministe », telle que plus volontiers revendiquée en 2019, et ce changement de vocabulaire indique de nouvelles perceptions. La lutte féministe est en effet davantage plurielle qu'elle ne l'était en 1991, lorsque l'action de grève des femmes mettait le travail et la question économique au centre des préoccupations. Les collectifs formés pour l'occasion se saisissent de diverses questions. Le collectif genevois pour la grève réunit par exemple une quinzaine de groupes qui s'occupent de thématiques différentes, en plus des syndicats toujours très actifs dans l'organisation, comme cela a été le cas en 1991. D'une manière générale, si les inégalités professionnelles et, en premier lieu, les inégalités salariales restent un thème phare de la journée, il s'agit de se mobiliser contre le sexisme non seulement sur le lieu de travail, mais aussi « dans la

18. La MMF trouve d'abord son origine dans la Marche du pain et des roses contre la pauvreté au Québec en 1995. S'ensuit la naissance d'un réseau transnational qui s'intéresse aux enjeux du néolibéralisme et de l'altermondialisme. Il s'agit d'initiatives, de réflexions, de groupes et d'actions qui articulent des analyses féministes au niveau mondial.

19. Sylvie Roachat, « Entre féministes, lesbiennes et gays : Je t'aime, moi non plus », *Femmes suisses*, février 2000, p. 14.

20. Marie-Jo Bonnet, « Éros et politique », *Femmes suisses*, février 2000, p. 15.

société»²¹ de façon plus globale. Ainsi, les violences sexistes et sexuelles prennent une place importante dans les actions : sur les pancartes, des slogans traitent de consentement, de viol, du droit à une sexualité féminine épanouie et sans contrainte.

La question des identités de genre et la reconnaissance de toutes leurs expressions possibles ouvre la porte à un nouveau vocabulaire de la mobilisation, exprimant une volonté d'inclusion qui n'était pas présente en 1991. Sur plusieurs des tracts et appels consultés, «femmes» est suivi d'un astérisque, indiquant que ce terme englobe toutes les personnes qui se reconnaissent sous cette appellation et inclut ainsi de fait notamment les femmes trans et les personnes intersexes. Cette décision est prise lors de l'organisation de la grève :

D'autres trouvent que «femmes» exclut les minorités de genre, qui ne se reconnaissent pas sous cette étiquette, mais qui subissent aussi les discriminations imposées par le patriarcat. C'est pour ces raisons qu'il est décidé de ne pas trancher et d'ajouter un astérisque au terme «femmes» pour désigner toutes les personnes qui ne sont pas des hommes cisgenres. D'emblée notre grève s'est voulue inclusive et son appellation officielle sera «Grève des femmes/Grève féministe» (Coordination romande de la grève féministe et des femmes*, 2021).*

Le manifeste de la grève de 2019 démontre la diversité des thématiques traitées. Outre le début du manifeste qui se concentre sur des revendications liées au travail salarié et domestique, la première qui apparaît à la seconde page est : «Parce que nous revendiquons la liberté de nos choix en matière de sexualité et d'identité de genre.»²² Dans le même ordre d'idée d'une grève inclusive, la revendication «Parce que nous refusons la violence sexiste, homophobe et transphobe, nous restons debout!» indique un changement de cadrage très clair par rapport à la grève de 1991. Une réflexion intersectionnelle se dessine également avec la volonté d'inclusion de personnes non blanches : «Parce que nous venons d'ailleurs, nous vivons de multiples discriminations», ou encore «Parce que le droit d'asile est un droit fondamental, nous demandons le droit de rester, lorsque nos vies sont en danger».

De l'intersectionnalité à l'inclusivité

Si les mouvements gays et lesbiens sont passés par des moments de forte mobilisation dans les années 1970 et 1980, leur visibilité – surtout en ce qui concerne les lesbiennes – reste marginale au sein du mouvement des femmes,

21. Voir l'appel à la création d'un réseau féministe local en vue de la grève des femmes de 2019 par le syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs : [<http://sit-syndicat.ch/spip/spip.php?article890>].

22. Le manifeste se trouve en ligne sur le site du ssp/vpod : [<https://ssp-vpod.ch>].

au moins durant les trente ans qui suivent, alors que celui-ci passe par un processus d'institutionnalisation qui change profondément le mouvement en mettant en place des organes qui s'occupent spécifiquement de questions de genre, comme les bureaux de l'égalité (Kiani, 2019 ; Brander, 2021).

Je développe ici une hypothèse concernant les raisons de ce changement et de la prise en compte, apparemment sans réticences, des revendications LGBTQI+ par le mouvement des femmes lors de la grève féministe de 2019, après des années d'invisibilisation des lesbiennes et de dissensions dans les années 1970 et 1980. Ce changement est, selon cette hypothèse, dépendant de différents éléments significatifs dans le contexte suisse, en particulier celui de l'institutionnalisation forte des mouvements des femmes dans ce pays. Marco Giugni et Florence Passy écrivaient, en 1997 déjà, que :

Le mouvement féministe a la particularité d'avoir développé à l'intérieur du système politique une structure représentant ses intérêts. Les Bureaux de l'égalité, qui ont été créés sous la pression du mouvement, deviennent des relais essentiels pour articuler la contestation des femmes. La plupart des activistes du mouvement se retrouvent à l'intérieur du système politique pour faire avancer leurs revendications et surveiller l'application de l'article constitutionnel sur l'égalité des sexes. C'est le degré d'institutionnalisation le plus élevé que nous connaissons jusqu'à présent au sein des nouveaux mouvements sociaux (Giugni et Passy, 1997 : 197).

L'institutionnalisation²³ du mouvement des femmes en Suisse est la conséquence de plusieurs étapes dont on peut dater la première en 1976, lors de la mise en place de la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), organe lié au Conseil fédéral, chargé de conseiller ce dernier sur les questions d'égalité. Le premier Bureau cantonal pour les questions féminines (qui deviendra le Bureau de l'égalité) voit le jour à Delémont en 1979 (après la création du canton du Jura). En se dotant ensuite du Bureau fédéral de l'égalité, en 1988, et d'un bureau de l'égalité dans la plupart des cantons jusqu'au début des années 1990, les mouvements suisses peuvent être considérés comme parvenus avec une remarquable efficacité à instaurer des organes chargés de favoriser l'égalité des sexes et de représenter leurs intérêts au niveau étatique. La CFQF, puis les « Comités du 14 juin » instaurés après la mise en place de l'article constitutionnel pour l'égalité entre les femmes et les hommes et acceptés en votation populaire le 14 juin 1981, renforcent encore le mouvement. Cette institutionnalisation est également l'affaire de trajectoires personnelles, car de nombreuses militantes, surtout celles du mouvement des années 1970, se professionnalisent sur les questions de féminisme et de genre en passant par ces structures, par exemple en tant que déléguées. À leur tour, ces structures fournissent un cadre « professionnalisant » pour se

23. Pour une littérature générale sur l'institutionnalisation des mouvements sociaux voir Giugni et Passy, 1997 ; McAdam, Tarrow et Tilly, 2001 ; Banaszak, Beckwith et Rucht, 2003 ; Bacqué, 2005 ; Schulz, 2014.

former aux questions de genre et de féminisme. La plupart des premières déléguées à l'égalité sont des féministes de la génération des années 1970, actives au sein du mouvement, ou qui le deviendront par la suite.

La CFQF, par exemple, peut être considérée comme le premier lieu des recherches sur les femmes et le genre, avant que les études genre ne soient instaurées dans les universités en Suisse. Afin de mettre en œuvre une politique institutionnelle de l'égalité, la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), instituée en 1976 par le Conseil fédéral à la suite d'une résolution prise durant le 4^e Congrès des intérêts féminins en 1975 à Berne, entame un travail de recension des inégalités entre les sexes sur mandat gouvernemental. La CFQF publie les premières recherches mandatées par le gouvernement dans la revue *Questions au féminin*, qui paraît dès 1978, et dans quatre volumes sur la *Situation de la femme en Suisse* publiés entre 1979 et 1984²⁴. Le groupe Femmes. Féminisme. Recherche, constitué en Suisse alémanique sous l'appellation Feministische Wissenschaft Schweiz (FemWiss), avec pour but de renforcer les études féministes et genre dans la sphère universitaire, se crée en 1982 et fonctionne au niveau national tout en étant organisé par petites structures locales.

Les études genre s'institutionnalisent progressivement dans les universités en Suisse à partir des années 1990 et un DEA (diplôme d'études approfondies) en études genre, commun aux Universités de Lausanne et de Genève, est mis en place en 1995, de même que le programme fédéral Social and Legal Status of Women-Ways to Equality, qui soutient plusieurs projets entre 1993 et 1997 (Pannatier et Roux, 2005). C'est également à la fin des années 1980 et au début des années 1990 que les travaux et les réflexions sur l'intersectionnalité commencent à devenir incontournables dans le champ universitaire sur le genre et le féminisme. Ces spécialisations institutionnelles et universitaires, qui interviennent dans les années 1990, « forment » des femmes qui soit sont déjà engagées dans le mouvement, soit s'y engagent par la suite et rendent possible la « circulation des idées » entre les deux espaces. L'intersectionnalité, et plus généralement les concepts développés dans le cadre des études genre, se déplacent d'un champ à l'autre avec des actrices « qui s'inscrivent d'une manière particulière dans l'espace de la production des savoirs » (Gérardin-Laverge et Collier, 2020 : 1). Je postule que les concepts sont réappropriés notamment par des étudiant·e·s en études genre qui sont également des militant·e·s, mais aussi que les institutions pour l'égalité, s'adressant à un public plus large et bénéficiant d'une plus grande légitimité que les mouvements des années 1970, sont une porte d'entrée pour diffuser ces concepts.

Si, dans le cadre de la grève de 2019, le concept d'intersectionnalité est bien moins souvent utilisé que celui d'« inclusivité », il ne fait pas de

24. Tous ces numéros se trouvent en ligne : [<https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/revue-specialisee--questions-au-feminin-/numeros-precedents---1978--1990.html>].

doute que les orientations théoriques de l'intersectionnalité ont influencé la manière de concevoir les luttes. Le manifeste en est un exemple frappant, ainsi que l'affirment les coordinatrices romandes :

Le Manifeste aborde le sexisme non seulement comme une discrimination, mais également comme un système de domination patriarcale, imbriqué lui-même dans d'autres systèmes d'oppression et d'exploitation et en lien avec les luttes antiracistes, LGBTQIA +, anticapitalistes et écologistes. (...) Le succès de la grève féministe est aussi dû au fait que le Manifeste ne se limite pas à quelques revendications principales, mais qu'il touche au système dans son ensemble et permet ainsi à chaque personne de s'y reconnaître. (Coordination romande de la grève des femmes, 2021 : 178).

Conclusion

Si cette hypothèse de la circulation de l'intersectionnalité par l'institutionnalisation et de son fort impact sur les pratiques militantes dans le cadre suisse demande à être étayée par d'autres recherches, il s'avère en outre nécessaire de renforcer les travaux sur les mouvements lesbiens depuis les années 1970 afin de mieux comprendre l'impressionnante, bien que progressive, réduction d'une ligne de fracture qui était encore centrale dans les mouvements féministes jusque dans les années 2000 au moins, et les déplacements qu'elle a suscités.

Par ailleurs, il faut ici ajouter que cette hypothèse de l'institutionnalisation comme moteur de changements dans le mouvement des femmes vient appuyer toute une série de travaux qui démontrent que l'institutionnalisation des mouvements sociaux n'est pas forcément un facteur de démobilitation, mais bien plutôt de changements (qui peuvent être de cadrage, de répertoire d'actions ou de mode d'organisation) et ce, en rupture avec les travaux antérieurs.

L'institutionnalisation a en effet jusqu'à récemment été associée par les chercheur-e-s à des démobilisations. Pourtant, comme l'ont montré les travaux sur les mouvements des femmes, l'institutionnalisation n'est pas nécessairement synonyme de démobilitation. Ainsi, l'instauration d'un « féminisme d'État » n'a pas entraîné un reflux féministe dans les années 1980 (Revillard, 2016 ; Lovenduski, 2005 ; McBride et Mazur, 1995). Cette institutionnalisation a même pu représenter un lieu de politisation en permettant une contestation de la domination masculine au sein des institutions et une mobilisation des ressources militantes et critiques féministes par les femmes les plus dotées socialement (Blanchard *et al.*, 2018 : 10). Ainsi, mon hypothèse tend à démontrer que l'institutionnalisation peut être un facteur de circulation des idées et de renouvellement des revendications militantes qui se traduisent aussi par un renouvellement des pratiques, tel qu'une ouverture à d'autres revendications, d'autres regards et, *in fine*, une reconfiguration des luttes. ■

Références

- Amlinger, Fabienne (2005). « Von Bewegungssaboterinnen zum feministischen Gewissen. Die Frauengruppen der Reitschule Bern 1978-2002 ». Mémoire de licence, Université de Berne.
- Astier Cholodenko, Lorraine, Mathilde Matras et Carolina Topini (2019). *Étude exploratoire des archives des luttes LGBTIQ à Genève (années 1970-2000). État des lieux et proposition de solutions*. Association Lestime, sous mandat de la Ville de Genève.
- Bacqué, Marie-Hélène (2005). « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal ». *Espaces et sociétés*, 4 (123), 69-84.
- Banaszak, Lee Ann, Karen Beckwith et Dieter Rucht (2003). *Women's movements facing the reconfigured state*. New York : Cambridge University Press.
- Bänninger, Mirja, Rodrigo Krönkvist et Ueli Mäder (2015). *Berner Reitschule. Ein soziologischer Blick. Studie auf Anfrage des Gemeinderates der Stadt Bern*. Bâle : Gesowip.
- Bilge, Sirma (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité ». *Diogenès*, 225, 70-88.
- Blanchard, Soline, Alban Jacquemart, Marie Perrin et Alice Romero (2018). « La cause des femmes dans les institutions ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 223, 4-11.
- Bovolenta, Michela et Geneviève De Rham (2020). « GRÈVE - GRÈVE - GRÈVE FÉMINISTE ! Du 14 juin 1991 au 14 juin 2019 en Suisse ». *Mouvements*, 103, 148-155.
- Brander, Stéphanie (2021). « Les Bureaux de l'égalité en Suisse romande - une histoire de luttes toujours en cours ». In Sabine Kradolfer et Marta Roca I Escoda (éds), *Femmes et politique en Suisse. Luttes passées, défis actuels 1971-2021* (pp. 137-169). Neuchâtel : Alphil.
- Carby, Hazel V. (1982). « White woman listen ! Black feminism and the boundaries of sisterhood ». In Center for Contemporary Cultural Studies (éd.). *The Empire strikes back. Race and racism in 70s Britain* (pp. 212-235). Londres : Hutchinson.
- Chauvin, Sébastien et Alexandre Jaunait (2015). « L'intersectionnalité contre l'intersection ». *Raisons politiques*, 58, 55-74.
- Coordination romande de la grève féministe et des femmes* (2021). « De quoi la grève du 14 juin est-elle le nom ? ». In Sabine Kradolfer et Marta Roca I Escoda (éds), *Femmes et politique en Suisse. Luttes passées, défis actuels, 1971-2021* (pp. 171-199). Neuchâtel : Alphil.
- Corbeil, Christine et Isabelle Marchand (2007). « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'ap- proche intersectionnelle : Défis et enjeux ». *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 4057.
- Crenshaw, Kimberle (1989). « Demarginalizing the intersection of race and sex : a Black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics ». *University of Chicago Legal Forum*, 1, 13967.
- Crenshaw, Kimberle (1991). « Mapping the margins : intersectionality, identity politics, and violence against women of color ». *Stanford Law Review*, 43 (6), 1241-1299 [https://doi.org/10.2307/1229039].
- Dardel, Julie (de) (2007). *Révolution sexuelle et Mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*. Lausanne : Antipodes.
- Delessert, Thierry (2012). *Les homosexuels sont un danger absolu : homosexualité masculine en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale*. Lausanne : Antipodes.
- Delessert, Thierry (2021). *Sortons du ghetto : histoire politique des homosexualités en Suisse, 1950-1990*. Zurich : Seismo.
- Delessert, Thierry et Michaël Voegtli (2012). *Homosexualités masculines en Suisse. De l'invisibilité aux mobilisations*. Lausanne : PPUR.
- Essyad, Anouk et Nadia Lamamra (2019). « Regards croisés sur la Grève féministe de 2019 en Suisse ». *Nouvelles Questions Féministes*, 38 (1), 194-200.
- Gérardin-Laverge, Mona et Anne-Claire Collier (2020). « Circulation et production des savoirs : Une discussion épistémologique ». *Terrains/Théories*, 11. En ligne : [https://journals.openedition.org/teth/2588].
- Giugni, Marco et Florence Passy (1997). *Histoires de mobilisation politique en Suisse. De la contestation à l'intégration*. Paris : L'Harmattan.
- Joly, Hélène (1998). « De Sappho s'en fout à Vanille-Fraise (1972-1986) : histoire du mouvement lesbien genevois ». Mémoire de DEA en études genre, Université de Genève.
- Kiani, Sarah (2019). *De la révolution féministe à la constitution : mouvement des femmes et égalité des sexes en Suisse (1975-1995)*. Lausanne : Antipodes.
- Kiani, Sarah (2021). « Du droit de vote à la Loi sur l'égalité : un quart de siècle de combats des femmes pour l'égalité en Suisse ». In Sabine Kradolfer et Marta Roca I Escoda (éds), *Femmes et politique en Suisse. Luttes passées, défis actuels, 1971-2021* (pp. 27-47). Neuchâtel : Alphil.
- Kokula, Ilse et Ulrike Böhmer (1991). *Die Welt gehört uns doch! Zusammenschluss lesbischer Frauen in der Schweiz der 30er Jahre*. Zurich : eFeF-Verlag.

- Lovenduski, Joni (éd.) (2005). *State feminism and political representation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McAdam, Doug, Sidney Tarrow et Charles Tilly (2001). *Dynamics of contention*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McBride Stetson, Dorothy et Amy G. Mazur (éds) (1995). *Comparative state feminism*. Thousand Oaks: Sage.
- Menétrey, Anne-Catherine et le «Collectif de défense» (1982). *La vie... vite: Lausanne bouge, 1980-1981: une chronique*. Lausanne: Éditions d'en bas.
- Pannatier, Gaël et Patricia Roux (2005). «Institutionnalisation des études féministes en Suisse: le défi de l'intégration et du maintien d'une dimension critique». *Les cahiers du CEDREF*, 13, 105-117.
- Revillard, Anne (2016). *La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Schulz, Kristina (2014). «Organisation und Institutionalisierung: Aspekte der Wirkungsproblematik sozialer Bewegungen am Beispiel der neuen Frauenbewegung in Frankreich, der Bundesrepublik und der Schweiz». In Helke Stadtland et Jürgen Mittag (éds), *Theoretische Ansätze und Konzepte der Forschung über sozialer Bewegungen in den Geschichtswissenschaften* (pp. 235-57). Essen: Klartext.
- Schulz, Kristina, Leena Schmitter et Sarah Kiani (2014). *Frauenbewegung, die Schweiz seit 1968: Analysen, Dokumente, Archive*. Baden: Hier und Jetzt.
- Smith, Valerie (1998). *Not just race, not just gender: Black feminist readings*. New York: Routledge.
- Spivak, Gayatri (1988). «Can the subaltern speak?» In Cary Nelson et Lawrence Grossberg (éds), *Marxism and the interpretation of culture* (pp. 271-313). Chicago: University of Illinois Press.
- Studer, Brigitte (2019). «Grève des femmes (1991)». In *Dictionnaire historique de la Suisse*. En ligne: [<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/058286/2019-06-12/>].
- Thomazet, Serge (2006). «De l'intégration à l'inclusion. Une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences». *Le français aujourd'hui*, 152, 19-27.
- Topini, Carolina et Isabelle Salem Diego Sentis (2021). «“Notre histoire compte”: transmettre l'histoire des mouvements féministes et lesbiens à Genève». *Glad!*, 11. En ligne: [<https://journals.openedition.org/glad/3597>].
- Tremblay, Manon et Julie Podmore (2020). «Féminismes et lesbianismes: hier et aujourd'hui, ici et ailleurs». *Recherches féministes*, 33 (2), 1-24.